

Vendredi 17 septembre 2021

8 entreprises artisanales de la région primées aux Trophées des Artisans du Patrimoine et de l'Environnement 2021

Comme tous les ans, à l'occasion des journées Européennes du Patrimoine, la CAPEB Auvergne-Rhône-Alpes remet ce vendredi 17 septembre ses Trophées des Artisans du Patrimoine et de l'Environnement. 8 entreprises artisanales récompensées pour leur savoir-faire, leur talent et leur passion partagée, en matière de restauration, rénovation des bâtiments anciens et de respect de l'environnement !

Vendredi 17 septembre, la CAPEB Auvergne-Rhône-Alpes remet ses 19es Trophées des Artisans du Patrimoine et de l'Environnement, à Charroux dans l'allier, cité ancienne classée parmi les plus beaux villages de France. Une belle cérémonie riche en émotions au cours de laquelle près de 80 participants vont pouvoir découvrir la richesse et la pluralité des métiers de nos artisans.

Les Trophées des Artisans du Patrimoine et de l'Environnement offrent une belle occasion à ces artisans engagés de faire la promotion de leur expertise et de leur passion pour les ouvrages d'exception. Un évènement qui permet également de souligner l'implication, au quotidien, des entreprises artisanales, dans la préservation et la mise en valeur du patrimoine ancien, garant de notre héritage historique et culturel, dans le respect de l'environnement et des styles régionaux.

Prix de l'intégration architecturale : Entreprise JAQUEMOND-COLLET (Isère) Remis par Jacques PORTE, Directeur du pôle Architecture et Patrimoines de la DRAC

Primée pour : la réfection d'une partie de la toiture de la sacristie « Notre dame de l'assomption » - Fin 19^e siècle.

L'entreprise Jacquemond-Collet est une entreprise reconnue dans le domaine de la restauration des bâtiments anciens et des monuments historiques. Elle intervient dans la restauration de plusieurs châteaux sur le secteur de la Tour du Pin.

« C'est le son qui nous permet de déterminer si la tuile est poreuse et cassante et s'il faut la remplacer. C'est un procédé artisanal et ancestral qui demande une certaine expérience. Il n'existe pas d'autre moyen que l'oreille humaine. » - Michel JACQUEMOND-COLLET - Chef d'entreprise.

Prix de l'intégration environnementale : Entreprise Jean-François BERMOND (Drôme) Remis par Laurent MARMONIER, Président de la Commission Patrimoine, Environnement et Transition énergétique

Primée pour : la reconstruction d'un mur en pierres sèches à partir de l'ancien, aux abords d'une cité médiévale du 14^e siècle.

L'entreprise a été créée en 1990 à Dieulefit dans la Drôme, par Jean-François BERMOND qui travaille seul le plus souvent. Il recrute ponctuellement des tailleurs de pierre.

« J'ai à cœur de respecter la mise en œuvre des matériaux traditionnels, de privilégier l'approvisionnement local et de participer à la préservation du patrimoine » - Jean-François BERMOND – Chef d'entreprise.

Prix de la mise en œuvre : Entreprise Eric PRUDENT (Rhône) Remis par Sarah BIGOT, Conseillère régionale de l'Ordre des Architectes AuRA

Primée pour : la fourniture et pose de menuiseries extérieures bois alu PVC, de brise soleil orientables, de jalousies lyonnaises.

L'entreprise a été créée par Eric PRUDENT en 2011. La pose, entretien et réparation de jalousies lyonnaises étant un secteur de niche, l'entreprise a rapidement été reconnue pour son savoir-faire.

« La réparation et l'entretien des jalousies lyonnaises est un savoir-faire traditionnel qui tend à disparaître et qui demande des compétences particulières pour appréhender le travail en hauteur et la difficulté de certains travaux, notamment lorsque les fenêtres ont des impostes fixes qui augmentent considérablement les interventions » - Eric PRUDENT - Chef d'entreprise.

Prix de la communication : Entreprise Atelier du bois vert (Savoie)

Remis par Eric SEVEYRAT, journaliste au journal du Bâtiment et des TP

Primée pour : Réhabilitation d'une ancienne ferme de 1728

Passionné de patrimoine et d'architecture vernaculaire, Mohammad Kerssemakers a fondé l'atelier du bois vert en 2014. L'entreprise compte aujourd'hui 4 salariés.

« Il est assez rare de parvenir à un tel aboutissement dans un projet. Il nous a permis de perfectionner notre savoir-faire et de mettre au point un certain nombre de détails, et surtout de construire une cohésion de groupe, de forger une équipe impliquée avec la même passion et le même amour du travail bien fait.. » - Mohammad KERSSEMAKERS - Chef d'entreprise.

Prix transmission et apprentissage : Charpente CAVAGNA (Isère)

Remis par Dominique GUISEPPIN, Président de la CAPEB Auvergne-Rhône-Alpes

Primée pour : la transformation d'une grange, à l'origine une ancienne ferme laitière début du 20^e siècle, en Chalet et la rénovation de la charpente d'une maison Dauphinoise du fin du 18^e.

CHARPENTE CAVAGNA a été fondée en 1971 par Laurent Cavagna, rejoint par la suite par son frère Jean-Pierre. Ils fondent ensemble CAVAGNA Frères en 1982. L'entreprise est aujourd'hui dirigée par les enfants, Stéphane et Laurence, du fondateur.

« La formation professionnelle est importante à nos yeux afin de partager, transmettre notre passion et nos savoir-faire. Depuis plus de 20 ans, l'entreprise a accueilli et formé, 38 apprentis aux métiers du Bois » – Stéphane CAVAGNA - Chef d'entreprise.

Prix coup de cœur du jury : BF ELEC (Cantal)

Remis par Marie-Hélène CHATEAU, Présidente de Patrimoine Aurhalpin

Primée pour : Remise aux normes électriques d'un ancien four à pain pour le remettre en service

L'entreprise est spécialisée dans la rénovation du Patrimoine. Elle intervient dans tout le département du Cantal et plus particulièrement sur le secteur de la Chataigneraie Cantalienne, pourvue d'une grande richesse du patrimoine bâti.

« Nous sommes spécialisés dans la rénovation du Patrimoine, mais nous réalisons également des installations neuves, de manière traditionnelle, en nous efforçant d'utiliser du matériel NF de qualité, en portant une attention particulière sur le tri et l'évacuation des déchets dans le respect de l'environnement. Des valeurs que je m'efforce de transmettre à mes salariés. » - Benjamin FOURNIE – Chef d'entreprise.

Prix « mention spéciale » du jury : Menuiserie VILLOT Père et Fils (Isère)

Remis par Abdellatif BELABED, Responsable institutionnel départemental, GROUPAMA AuRA

Primée pour : la restauration de l'escalier « roue à aubes » et planchers du palier du Moulin de la Glacière du 17^e siècle et le remplacement des menuiseries extérieures et des blocs-porte intérieurs dans le cadre d'une rénovation pour transformation en gîte/chambre d'hôtes.

La spécificité de la Menuiserie Villot Père et Fils repose sur ses travaux de restauration d'ouvrages en bois du patrimoine pour le bâti ancien, dans la zone Chambéry-Grenoble et la vallée du Grésivaudan.

« Notre leitmotiv : satisfaire nos clients. Nous nous engageons donc sur des valeurs essentielles dans nos relations avec nos clients : proximité, projets finalisés, recherche approfondie sur les nouveautés techniques et nouveaux produits. » Roger Villot – Chef d'entreprise.

Prix Jury populaire : Entreprise SONNERAT Charpente et Fils (Haute-Savoie)

Remis par Marie-Françoise BONNARD-MANNING, Déléguée régionale adjointe et Présidente du comité technique de la Fondation du Patrimoine.

Fondée en 1948 par Louis SONNERAT, l'entreprise compte aujourd'hui trois générations de charpentiers ayant acquis un véritable savoir-faire dans le domaine de la construction en bois et qui ont su s'adapter aux nouvelles techniques.

« Le sérieux et la qualité sont des valeurs qui se transmettent dans notre entreprise depuis 3 générations. La satisfaction des clients est pour nous une priorité. » - Guillaume SONNERAT – Chef d'entreprise.

Laurent Marmonier

*Président de la commission Patrimoine – Environnement et Transition énergétique de la CAPEB
Auvergne-Rhône-Alpes*



« Les secteurs du patrimoine et de la transition énergétique sont en pleine extension ; des entreprises, aujourd'hui nombreuses et pérennes dans ce domaine, étaient encore marginales au début des années 2000.

En tant que président du jury de ces trophées, je constate que nous récompensons de plus en plus la préoccupation des entreprises à laisser un environnement bâti et non bâti dans le meilleur état possible pour les générations futures.

En cette période de transition, il est capital de mettre en avant des artisans engagés autant dans la transformation des pratiques que dans la conservation du patrimoine bâti avec le souci du bien-être de nos descendants. »

À propos de la CAPEB Auvergne-Rhône-Alpes

La CAPEB, Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment, est le syndicat patronal représentant l'artisanat du Bâtiment.

Chiffres clés à retenir en Auvergne - Rhône-Alpes : 80 000 entreprises artisanales, 100 000 salariés, dont 8 100 apprentis, 10,5 milliards de chiffre d'affaires.

Contact presse : Sandrine Bouton - Chargée de communication - Tél. 04 78 33 46 46
s.bouton@capeb-auvergnerhonealpes.fr - <http://www.capeb.fr/auvergne-rhone-alpes> / [@capebaura](https://twitter.com/capebaura) (twitter)